

PAR COURRIEL

Le 20 janvier 2025

DEMANDEUR

N/Réf. : 202501-21

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 13 janvier 2025.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint.

Sur réception de ce document, vous remarquerez que nous avons soustrait certains renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après Loi sur l'accès. En effet, nous avons retranché les renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens des articles 53 et 54 de cette loi.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérault-Lemay

p. j. : 3

**11 septembre 2024****9 h à 16 h****Grand R****251 chem. Fusey, Saint-Donat-de-Montcalm, QC, J0T 2C0**

PERSONNES RESSOURCES		Présent	Absent
Isabelle Perreault	Présidente	☒	☐
Vincent Duquette-Rivard	Coordination	☒	☐
Arianne Sylvestre	Secrétaire	☒	☐
Manon Gilbert		☐	☒
Isabelle Parent		☒	☐
Gabriel Blanchet		☐	☒
MRNF Yanick Ouellet		☒	☐
Anouk Pohu		☐	☒
Sandrine Paquin		☐	☒

Observateur : Geneviève Moreau, Association forestière de Lanaudière (AFL)

Invité : Flavie Armand, MRNF
Eric Caya, MRNF



TABLE GIRT 062

Table locale de gestion intégrée
des ressources et du territoire
Lanaudière

Compte-rendu 80^e rencontre

*Le cumulatif des rencontres est calculé du 1^{er} avril au 31 mars.

MEMBRES		Présent	Absent	Cumulatif	
Autres utilisateurs	53-54	Délégué	☐	☒	0/4
	53-54	Substitut	☐	☒	1/4
Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement	53-54	Délégué	☐	☒	3/4
	53-54	Substitut	☒	☐	1/4
	53-54	Délégué	☐	☒	2/4
	53-54	Substitut	☒	☐	3/4
	53-54	Délégué	☒	☐	0/4
Communauté Atikamekw de Manawan	53-54	Substitut	☐	☒	1/4
	53-54	Délégué	☐	☒	0/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
Conseil régional de l'environnement	53-54	Délégué	☒	☐	2/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
Détenteur de bail de piégeage	53-54	Délégué	☒	☐	4/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
Détenteur de bail de villégiature	53-54	Délégué	☒	☐	3/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
MRC de D'Autray	Jean Hubert	Délégués	☒	☐	3/4
	Michael C. Turcot	Substitut	☐	☒	0/4
	VACANT	Substitut	☐	☒	0/4
MRC Matawinie	Claudine Ethier	Délégué	☐	☒	3/4
	Philippe Gaudet	Substitut	☐	☒	1/4
	Réjean Gouin	Substitut	☐	☒	1/4
Organisme de bassin versant	53-54	Délégué	☒	☐	3/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
Organismes gestionnaires de ZEC	Nathalie Poitras	Délégué	☒	☐	3/4
	Julie Lachance	Substitut	☐	☒	0/4
	Joannie Ducharme (Pierre-Éli Brissette)	Délégué	☒	☐	1/4
	VACANT	Substitut	☐	☒	0/4
Organisme – Réserves fauniques	Jonathan Lasnier	Délégué	☒	☐	1/4
	Francis Desjardins	Substitut	☐	☒	0/4
Titulaire de permis de pourvoirie	53-54	Délégué	☒	☐	1/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
	53-54	Délégué	☒	☐	1/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
Titulaire d'un permis d'exploitation d'érablière	53-54	Délégué	☐	☒	1/4
	53-54	Substitut	☐	☒	0/4
Véhicules hors route	53-54	Délégué	☒	☐	2/4
	53-54	Substitut	☒	☐	1/4



SUJETS	SUIVIS
1. Ouverture de la rencontre La rencontre débute à 9 h 02. Mme Isabelle Perreault, mairesse de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, préfet de la MRC de Matawinie et présidente de la Table GIRT 062 souhaite la bienvenue aux délégués. Un tour de table est effectué puisque deux nouveaux délégués sont présents.	
2. Objectifs Mme Isabelle Perreault procède à la lecture des objectifs de la rencontre.	
3. Adoption du projet d'ordre du jour 1. Mot de bienvenue 2. Objectifs 3. Adoption du projet d'ordre du jour 4. Adoption du projet de compte-rendu de la rencontre du 16 mai 2024 4.1. Suivi de la rencontre du 16 mai 5. Règlement des différends du chantier CABANON 6. Adoption du plan de travail 2024-2025 7. Crise et situation forestière / Pression d'harmonisation 8. Suivi des comités de travail 8.1. Original 8.2. Aire d'intensification de production ligneuse (AIPL) 8.3. Gestion du réseau routier 9. Présentation : processus d'émission d'usage sur le territoire 10. Présentation : planification forestière PAFIO 11. Présentation des secteurs d'interventions harmonisés électroniquement 10.1 CIVILLE_du_CRYSTAL 10.2 AIGU 12. Adoption des mesures d'harmonisations de travaux sylvicoles commerciaux 11.1 JOSEPHINE (BMMB) 11.2 SAUTERELLE_OUEST (BMMB) 13. Affaires diverses 14. Évaluation de la rencontre 15. Prochaine rencontre Le projet d'ordre du jour est adopté tel quel et les affaires diverses demeurent ouvertes.	
4. Adoption du projet de compte-rendu de la rencontre du 16 mai 2024 Le compte-rendu de la rencontre et les documents de suivi ont été déposés le 8 septembre 2024, dans la section Accès aux membres . Le projet de compte-rendu de la rencontre est adopté.	



SUJETS	SUIVIS
4.1 Suivi de la rencontre du 16 mai Les suivis se retrouvent maintenant dans un tableau à la fin de chaque compte-rendu de rencontre. Une mention est abordée à propos du suivi <i>12. Pont chemin Broquerie kilomètre 29</i> de la rencontre du 22 février 2024. Ce suivi n'est pas réalisé puisque le pont ne sera pas reconstruit. Le remplacement du platelage sera effectué par le bénéficiaire de garantie d'approvisionnement désignée afin d'effectuer le transport du bois. Un comité doit être remis en place afin de prévoir une reconstruction du pont afin d'assurer le maintien de l'ouvrage.	Prévoir une rencontre pour le pont du chemin de la Broquerie (Coordination TGIRT)
5. Règlement des différends du chantier CABANON Mme Isabelle Perreault rappelle le processus de règlement des différends et lit les recommandations du comité. Aucun commentaire n'est émis sur les recommandations du comité des règlements de différends. Cependant, la Table GIRT n'a pas réussi à atteindre un consensus afin de recommander le résultat du règlement des différends sur l'harmonisation du chantier CABANON au MRNF. Conséquemment, le MRNF mentionne que le processus de règlement des différends ministériel sera déclenché. La Table GIRT transmettra les recommandations du comité des règlements de différends au MRNF.	Transmettre le compte-rendu du comité de règlement des différends au MRNF (Coordination TGIRT)
6. Adoption du plan de travail 2024-2025 M. Vincent Duquette-Rivard présente les résultats du sondage envoyé aux délégués le 4 juin 2024. Les éléments suivants soulevés par les répondants sont adressés : Priorisation des enjeux Les comités de travail suivants sont déjà en place : • Gestion du réseau routier • Orignal • Acéricole • Aire d'intensification de la production ligneuse (AIPL) Connectivité et répartition des coupes Le comité de travail sur l'orignal abordera partiellement cet enjeu. La coordination propose d'inviter le coordonnateur régional de la Table GIRT de la Gaspésie afin de présenter comment l'enjeu de connectivité est abordé au niveau local. La visite terrain prévue pour cet automne ciblera des travaux sylvicoles non commerciaux et des mesures d'harmonisations portant sur le paysage. Le plan de travail 2024-2025 de la Table GIRT 062 est adopté.	Inviter le coordonnateur MRNF de la TGIRT de la Gaspésie à une rencontre (Coordination TGIRT) Transmettre le plan de travail 2024-2025 modifié. (Coordination Table GIRT)
7. Crise et situation forestière / Pression d'harmonisation L'industrie forestière du Québec traverse présentement une situation de crise engendrée par une multitude de facteurs. Le moratoire de la communauté Atikamekw de Manawan sur les coupes forestières qui perdure exacerbe la présente crise puisqu'il limite l'approvisionnement des bénéficiaires de garanties	Transmettre la lettre d'appui à la présidence avant sa rencontre avec la ministre (Coordination TGIRT)



SUJETS	SUIVIS
d'approvisionnement de la région. En réponse, l'industrie forestière et la MRC ont adressé des lettres à la ministre des Forêts afin de signaler cette problématique. Le moratoire limite l'approvisionnement à une zone restreinte au sud des terres publiques, où résident de nombreux habitants et villégiateurs, augmentant ainsi la pression sur le processus d'harmonisation. Le MRNF rappelle que globalement les chantiers présentés au PAFIO n'ont pas été influencés par le moratoire. C'est le moment d'opération de certains chantiers qui a été devancé. De plus, l'objectif de 300 % de chantiers harmonisés n'a jamais été atteint, augmentant l'imprévisibilité. Plusieurs facteurs expliquent la difficulté d'atteindre l'objectif de 300 % : • Lourdeur des processus d'harmonisation • Sensibilité accrue de certains utilisateurs face à l'aménagement forestier • Nouvelle clientèle moins sensibilisée à l'aménagement forestier Les conséquences de cette situation sont multiples et affectent directement plusieurs acteurs : • Table GIRT : La pression exercée sur le processus d'harmonisation fragilise le bon fonctionnement de la Table, rendant plus difficile la coordination entre délégués. • Délégués et utilisateurs : Les nouveaux utilisateurs, moins sensibilisés à la gestion forestière, contribuent à un manque de compréhension et de coopération, ce qui ralentit le processus de prise de décision. • BGA : Le moratoire réduit l'accès aux ressources forestières, augmentant les tensions sur les approvisionnements et menaçant les activités économiques des entreprises bénéficiaires Face à ces enjeux, plusieurs actions sont envisagées : • Révision du cadre et des processus d'harmonisation ainsi que des règles et modalité de fonctionnement: Il est convenu que les règles de fonctionnement de la Table GIRT ainsi que les processus d'harmonisation doivent être revus afin de faciliter les échanges et l'acceptation des décisions. • Développement d'outils de formation et de communication : Pour améliorer l'acceptabilité sociale et la compréhension des rôles de chacun, notamment des nouveaux utilisateurs, des outils spécifiques devraient être créés. Appui aux démarches en cours : Une lettre sera envoyée par la Table GIRT aux ministres concernés pour soutenir les actions déjà entreprises par la MRC de Matawinie et l'industrie forestière dans le but de résoudre cette crise.	Inscrire la révision du cadre et des processus d'harmonisation ainsi que des règles de fonctionnement de la Table GIRT à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. (Coordination Table GIRT)
8. Suivi des comités de travail	
8.1 Original – rencontre du 28 mai 2024 Le compte-rendu préliminaire de la rencontre du 28 mai est présenté. Ledit compte-rendu est disponible sur le site web de la Table GIRT dans la section Accès aux membres. La prochaine rencontre aura lieu à l'automne 2024 ou à l'hiver 2025.	



SUJETS	SUIVIS
8.2 Aire d'intensification de production ligneuse (AIPL) – rencontre du 11 juillet 2024 Le compte-rendu préliminaire de la rencontre du 11 juillet est présenté. Ledit compte-rendu sera disponible sur le site web de la Table GIRT dans la section Accès aux membres. La prochaine rencontre aura lieu lorsque la cartographie préliminaire réalisée par les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) conjointement avec le MRNF sera complétée. Il est mentionné d'inclure en tout temps Julie Lefrançois du MRNF à toutes les rencontres en lien avec les AIPL. 8.3 Gestion du réseau routier Le compte-rendu préliminaire de la rencontre du 13 juin est présenté. Ledit compte est disponible sur le site web de la Table GIRT dans la section Accès aux membres. La prochaine rencontre aura lieu à l'automne 2024.	

**9. Présentation : Processus d'émission d'usage sur le territoire**

Le secteur territoire du MRNF vient présenter la procédure de demande d'utilisation des terres du domaine de l'État ainsi que le processus de suivi de ces demandes.

Il est mentionné que les BGA étaient consultés par le passé concernant les demandes d'utilisation du territoire et que cette consultation devrait être partagée pour information à la Table. La coordination rappelle le mandat de la Table et que si un organisme souhaite que le MRNF change ses procédures de consultation de lui faire la demande personnellement.

La présentation est disponible sur le site web de la Table GIRT dans la section [Accès aux membres](#).

10. Présentation : Planification forestière PAFIO

Le MRNF présente le processus de sélection des secteurs d'interventions potentielles (SIP) présents dans le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel. Cette présentation fait suite à la consultation publique PAFIO 2024 afin d'améliorer la compréhension des délégués de la planification forestière.

Quelques questions de clarifications sur les termes sont émises pendant la présentation :

- La possibilité forestière permet de déterminer les volumes attribués aux usines de transformation qui représente le volume garanti en approvisionnement (GA).
- Le volume attribué correspond à la possibilité forestière moins les composantes territoriales (contraintes), dont les pentes fortes et les mesures d'harmonisations.
- Un questionnement est soulevé concernant le pourcentage attribué aux mesures d'harmonisations.

La prochaine présentation qui succède va porter l'étape suivant la planification des chantiers PAFIO à l'échelle d'un chantier et de comprendre également comment les mesures d'harmonisations d'usages (MHU) viennent s'intégrer dans la planification forestière. Il est mentionné que les MHU paysages sont souvent intégrées avant la prescription du chantier.

S'informer du pourcentage attribué aux mesures d'harmonisations (MRNF)

Prévoir une présentation sur l'étape de la prescription sylvicole (Coordination TGIRT)

11. Présentation des secteurs d'interventions harmonisés électroniquement**10.1 CIVILLE du CRYSTAL**

- Les quatre mesures d'harmonisation concernant le paysage visuel sont présentées
- Les mesures d'harmonisation concernant la qualité de l'eau sont présentées
- La mesure d'harmonisation concernant l'habitat faunique aquatique est présentée
- La mesure d'harmonisation concernant la quiétude est présentée



En date du 30 août 2024, le secteur est considéré harmonisé après la réception de 10 résolutions signées incluant celle des représentants des utilisateurs concernés.

La mesure d'harmonisation concernant l'habitat faunique aquatique est révisée afin de préciser le nombre de frayères et la réglementation qui répond à la.

Les mesures d'harmonisation révisées proposées pour ce territoire ont été adoptées à l'unanimité.

Puisqu'aucune préoccupation n'a été émise quant à la fermeture de chemin par le biais de l'utilisation d'un pont temporaire sur les chemins en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux, la Table GIRT 062 y donne implicitement son avis favorable.

10.2 AIGU

- Les deux mesures d'harmonisation concernant l'habitat faunique terrestre sont présentées
- La mesure d'harmonisation concernant le paysage visuel est présentée
- Les mesures d'harmonisation concernant la qualité de l'eau sont présentées
- La mesure d'harmonisation concernant la chasse est présentée
- La mesure d'harmonisation concernant la quiétude est présentée
- La mesure d'harmonisation concernant la communication est présentée
- Les mesures d'harmonisation concernant l'accès au territoire sont présentées

En date du 14 août 2024, le secteur est considéré harmonisé après la réception de 10 résolutions signées incluant celle des représentants des utilisateurs concernés.

Puisqu'aucune préoccupation n'a été émise quant à la fermeture de chemin par le biais de l'utilisation d'un pont temporaire sur les chemins en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux, la Table GIRT 062 y donne implicitement son avis favorable.

12. Adoption des mesures d'harmonisations de travaux sylvicoles commerciaux

12.1 JOSEPHINE (BMMB)

- Les deux mesures d'harmonisations concernant l'habitat faunique terrestre sont présentées ;
- La mesure d'harmonisation concernant la communication est présentée.

Une opposition à l'harmonisation du chantier est soulevée afin que le chantier ne soit pas mis en enchère par le BMMB compte tenu du besoin urgent d'approvisionnement. Cet enjeu relève toutefois d'éléments enchâssés dans



l'entente MRNF-CIFQ, dont le mécanisme des différents chantiers entre les BGA et le BMMB sous la responsabilité du MRNF. Les mesures d'harmonisation proposées pour ce territoire ont été adoptées à l'unanimité. La Table GIRT 062 émet un avis favorable à la fermeture de chemin en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux puisqu'aucune préoccupation n'a été émise à cet effet. 12.2 SAUTERELLE_OUEST (BMMB) • Les deux mesures d'harmonisations concernant l'habitat faunique terrestre sont présentées ; • La mesure d'harmonisation concernant la qualité de l'eau est présentée ; • La mesure d'harmonisation concernant la communication est présentée ; • La mesure d'harmonisation concernant la cohabitation et la sécurité est présentée. Une opposition à l'harmonisation du chantier est soulevée afin que le chantier ne soit pas mis en enchère par le BMMB compte tenu du besoin urgent d'approvisionnement. Cet enjeu relève toutefois d'éléments enchâssés dans l'entente MRNF-CIFQ, dont le mécanisme des différents chantiers entre les BGA et le BMMB sous la responsabilité du MRNF. Les mesures d'harmonisation proposées pour ce territoire ont été adoptées à l'unanimité. La Table GIRT 062 émet un avis favorable à la fermeture de chemin en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux puisqu'aucune préoccupation n'a été émise à cet effet.	
13. Affaires diverses Aucun point n'est abordé dans cette section.	
14. Évaluation de la rencontre Malgré les échanges difficiles, les membres ont apprécié les efforts de communication.	
4. Fermeture de la rencontre La rencontre se termine à 16 h 18. La prochaine rencontre se tiendra le 30 octobre 2024.	

Tableau de Suivi

Date de la rencontre	Point de suivi	Action requise	Responsable	Suivi
11 septembre 2024	4.1 Suivi de la rencontre du 16 mai	Prévoir une rencontre pour le pont du chemin de la Broquerie	Coordination TGIRT	
11 septembre 2024	5.Règlements des différends du chantier CABANON	Transmettre le compte-rendu du comité de règlement des différends au MRNF	Coordination TGIRT	Transmis le 12 septembre 2024
11 septembre 2024	6.Adoption du plan de travail 2024-2025	Inviter le coordonnateur MRNF de la TGIRT de la Gaspésie à une rencontre (présentation connectivité)	Coordination TGIRT	
11 septembre 2024	6.Adoption du plan de travail 2024-2025	Transmettre le plan de travail 2024-2025 modifié	Coordination TGIRT	Transmis le 12 septembre 2024
11 septembre 2024	7.Crise et situation forestière / Pression harmonisation	Transmettre la lettre d'appui à la présidence avant sa rencontre avec la ministre	Coordination TGIRT	Transmise le 13 septembre 2024
11 septembre 2024	10. Présentation : planification forestière PAFIO	S'informer du pourcentage attribué aux mesures d'harmonisations	MRNF	
11 septembre 2024	10. Présentation : planification forestière PAFIO	Prévoir une présentation sur l'étape suivant la planification PAFIO (Coordination TGIRT)	Coordination TGIRT	
15 mai 2024	11.3 Harmonisation chantier BŒUF_BMMB	Assurer un suivi auprès 53-54 concernant l'enjeu d'envahissement par hêtre à grandes feuilles	Coordination TGIRT	
15 mai 2024	8.Projet TGIRT radio bidirectionnelle ZEC Collin	Transmettre l'information relative aux appareils choisis	Coordination TGIRT	Information transmise en juin 2024
15 mai 2024	7.Plan de travail 2024-2025 (visite terrain de sensibilisation auprès des utilisateurs)	Organiser une rencontre avec l'AFL	Coordination TGIRT	
15 mai 2024	7.Plan de travail 2024-2025	Transmettre le sondage des enjeux et préoccupations	Coordination TGIRT	Sondage transmis en juin 2024

15 mai 2024	5.Retour sur la consultation publique	Ajoutez les réponses aux sondages en annexe du présent compte-rendu	Coordination TGIRT	
15 mai 2024	6.Rapport de consultation publique PAFIO	Déposer le rapport sur le site web de Table dans la section Consultations publiques	Coordination TGIRT	Document déposé le 30 mai 2024
22 février 2024	5.Mesure générique exceptionnelle – Transport de bois en période de chasse	Prévoir une rencontre du comité et soumettre une proposition et une carte au Comité de travail sur le réseau routier avant retour à la Table GIRT	Coordination TGIRT	Rencontre prévue à l'hiver 2025
22 février 2024	8.Suivi du comité AIPL – rencontre du 14 février 2024	Prévoir une rencontre du comité AIPL pour discuter des enjeux	Coordination TGIRT	Rencontre prévue le 11 juillet 2024
22 février 2024	10.TIAM – Suspension temporaire	Transmettre les résolutions de la MRC concernant les OGAT mine et les TIAM	MRC de Matawinie	En attente de la résolution
22 février 2024	12.Pont chemin Broquerie kilomètre 29	S'informer auprès du Groupe Crête ou de Biomasse du lac Taureau et des personnes impliquées dans les échanges du printemps 2024	Coordination TGIRT	Prévoir rencontre des organismes impliqués
27 avril 2022	5.3. Réseau routier stratégique à maintenir et à développer	Vérifier que les chemins stratégiques ou fréquemment utilisés ne soient pas exclus des subventions pour la voirie forestière	MRNF	
22 juin 2021	5.Stratégie régionale de production de bois	Présenter un devis type de travaux d'éducation de peuplement	MRNF	
27 mai 2021	7.Dérogation COS – Constats d'application	Présenter les résultats de suivi faunique quand disponibles	MRNF	
27 mai 2021	12.1 Possibilité forestière 2023-2028	Présenter les résultats du projet de recherche sur la qualité des bois sur pieds	-	
30 janvier 2020	9.Projet PAFIO décennal	Présenter les prévisions forestières à long terme et organiser des ateliers	-	
9 juillet 2018	11.4 Audit FSC	Demander aux auditeurs FSC de présenter leur démarche lors d'une rencontre	-	
24 mai 2018	8 Sous-comité – Paysage	Modifier le libellé de certains objectifs	-	
7 décembre 2016	8.Discussion avec des entrepreneurs non commerciaux	Continuer le contact pour évaluer leur inclusion à la Table GIRT 062	-	

20 août 2015	5.1 Chemins multiusages et harmonisation du transport forestier	Prévoir une présentation des résultats de l'inventaire du réseau routier en pourvoirie par la FPQ	-	
--------------	---	---	---	--

Légende

	Non complété
	En cours
	Complété